



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 103522

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la demande de reconnaissance des orthophonistes en ce qui concerne leur niveau de qualification. En effet, la Fédération nationale des orthophonistes se fait entendre et certains représentants et étudiants dans le domaine ont été reçus par les collaborateurs du Premier ministre le 3 février 2017 afin d'établir un diagnostic sur l'état de la profession. Ces derniers demandent la revalorisation de leur niveau d'études et de leur qualification et, proportionnellement, un salaire et une autonomie en conséquence. Cette demande a été entendue mais la profession s'inquiète. Elle n'a pas encore vu d'actions se concrétiser à son égard. Une nouvelle grille devrait être présentée au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière le 16 mars 2017 ; jusqu'à présent, aucune information n'a été faite à ce sujet, ni consultation publique. Elle souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement pour valoriser la fonction des orthophonistes au niveau correspondant à la réalité de leurs qualifications.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103522

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2017](#), page 2271

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)